# Football/Suite à la lourde faute professionnelle dont il a été l'auteur Jean Félix Mba Nze paye le prix de ses errements

A.M.

Libreville/Gabon

Le secrétaire général de la Fédération gabonaise de football a été suspendu de ses fonctions par le Comité exécutif à l'issue de la réunion tenue mardi dernier au siège fédéral. C'est désormais Gil Sébastien Ndume qui, à titre provisoire, assurera lesdites fonctions.

UN seul ordre du jour figurait au menu de la réunion mardi dernier du Comité exécutif de la Fédération gabonaise de football : l'examen des« griefs reprochés au secrétaire général de cette institution, Jean Félix Mba Nze ». Cette instance décisionnelle, dirigée par Pierre Alain Mounguengui, voulait donner une suite à l'incurie dont a fait montre le SG dans le traitement des décisions en provenance de la Fifa. A l'issue de cette réunion qui s'est achevée tard dans la nuit, les membres du Comité exécutif se sont pro-

F-K-O.M

Libreville/Gabon

DEBUTEE le 12 août der-

nier, la cinquième édition

du Challenge Jean-Boniface

Asselé, s'est achevée le

week-end écoulé, au stade

de la nation de Belle-Vue II.

L'équipe d'ASK, conduite

par son capitaine Joas

Ekang, a été plus réaliste en battant Carref FC, en fi-

nale de cette compétition

Cette 5e levée, a regroupé

douze équipes issues des

2e et 3e arrondissement de

Libreville. Avec sept buts à son actif, Jerry Nzamba at-

taquant de Missile FC, qui

noncés en faveur de la suspension des fonctions de M. Mba Nze, indique un communiqué parvenu à notre rédaction et signé du porte-parole de l'instance faîtière du football gabonais, Guy Robert Bigouma. Se fondant sur un constat faisant état de ce que l'intéressé, en date du 4 septembre, n'avait pas « rendu compte » à cette institution et au staff technique des Panthères de la suspension des joueurs Mario Lemina et Abdoulaye Tandjigora lors de la rencontre Gabon-Côte-d'Ivoire joué le 2 septembre dernier au stade de l'Amitié à Libreville, alors que la Fédération internationale de football (Fifa) lui avait notifié ces suspensions en bonne et due forme, le Comité exécutif ne pouvait autrement que « donner de la voix ».

Pour cette instance l'acte posé par Jean Félix Mba Nze est inadmissible, c'est une « faute administrative lourde »qui «aurait fortement pénalisé les Panthères du Gabon dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde », peut-

jouait pour le compte de

l'ASK, s'est offert le tro-

Auteur de 10 buts la saison

dernière avec Missile FC,

ce jeune joueur nous a

confié qu'il évoluera cette

saison, sous les couleurs

du CF Mounana. Confir-

mant ainsi les rumeurs qui

circulaient dans ce sens de-

puis quelque temps, les-

quelles l'annonçaient dans

Pour sa part Curtis Bouka,

qui évoluait au sein de

l'équipe "Les Amis", a été

désigné meilleur joueur du

tournoi. Tous les lauréats

ont reçu leurs trophées et

récompenses des mains du

parrain de la compétition.

phée de meilleur buteur.

Fin de la 5e édition du Chal-

lenge Jean-Boniface Asselé

L'ASK au pinacle et

Jerry Nzamba meil-

leur buteur

on lire dans le communi-

Lequel indique également que les fonctions de secrétaires général seront désormais assurées par le directeur de cabinet du président de la Fégafoot, Gil Sébastien Ndume.

Une nomination qui fait déjà jaser dans les milieux du football. Tant certains auraient voulu voir à ce poste l'actuel secrétaire généra adjoint, Yaulan Mavouroulou, ainsi que la logique l'aurait recommandé. Tandis que d'autres y voient une sanction contre le SGA dont on dit trempé dans des affaires pour le moins sulfureuses



Le Comité exécutif, que dirige Pierre Alain Mounguengui, a fait preuve de fermeté face à l'incurie...



... de son secrétaire général, Jean Félix Mba Nze.

#### MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS HUMAINS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : Jeudi 14 septembre 2017

Appel d'offres :Nº 001/MJGSDH/REHABILIT/JURIDIC/POG/2017 Norm du projet : Réhabilitation du Palais de justice de la Ville de Port-Gentil. Source de financement : Budget de l'Etat 2017.

Le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains lance un appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du palais de justice de Port-Gentil.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisi-ble.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19juin 2012 portant Code des Marchés Pu-

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières

### 5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS HUMAINS Situé après l'immeuble des Arcades, Face de la Société ELECTRA (Centre-ville) 1er étage, Secrétariat Général, Chancellerie BP: 547 Libreville - Tel: 01 77 35 79

### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'ar-ticle 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

## 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 13 octobre 2017 à 10 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et dont 'existence n'excède pas cinq ans ne sont pas soumises à l'obligation

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumis-sionnaires qui souhaitent être présents, le 13 octobre 2017 à 11 heures 00 dans la salle de réunion située au Rez-de-Chaussée de 'immeuble abritant les services du Ministère.





### MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement Appel d'Offres Jeudi 14 septembre 2017 N° 01/MBCP/2017

Nom du projet : Audits internes du Ministère du Budget et des Comptes Publics Source de financement : Etat gabonais

Le Ministère du Budget et des Comptes Publics lance un appel d'of-fres pour la réalisation des audits internes.

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (4) lots suivants :

Lot n°1: Audit sur les primes du Ministère; Lot n°2: Audit sur la performance des subventions et aides publiques; Lot n°3: Audit du fichier de la solde;

Lot n°4 : Audit sur les mises à disposition au trésor,

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plu-sieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant code des marchés publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'at-tribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et fi-

### 5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse

Direction Générale du Budget et des Finances Publiques Pôle Marchés Publics 1er étage - Bâtiment annexe B du Ministère du Budget et des Comptes Publics (Face SEEG) B.P.: 198 Libreville Gabon - Tél.: (00241) 03 00 79 05

Courriel: dgbfippmp@gmail.com

#### 6.CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des arti-cles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Of-

### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION au plus tard le 16 octobre 2017 à 10h00.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Conformément aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, la garantie de soumission n'est pas exigible.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumis-sionnaires qui souhaitent être présents, le lundi 16 octobre à 11 heures dans la salle de réunion située au premier étage du bâtiment annexe du Budget.

P. Le Directeur Général du Budget et des Fintuers Publiques P.I. Le Dieviden General Adjoint Ghishim G. BINKANGOYE





Joas Ekang, brandissant le trophée aux côtés du parrain du tournoi Jean-Bonfice Asselé.